

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 4 mars 2024

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Mathieu POTHERAT et Gaëlle RAYNAUD.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- Déclarations d'intention d'aliéner
- Vente des deux terrains à bâtir aux Frébouches
- Demande de subvention au Département du Rhône pour la création d'une place publique
- Subvention Fonds « Chêne » concernant la rénovation énergétique du groupe scolaire
- Présentation des devis concernant la mise en lumière de l'église et du monument aux morts
- Attribution du fonds de concours de la CCSB relatif à la rénovation énergétique du groupe scolaire
- RIFSEEP
- PLUi-h : Validation du PADD
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 janvier 2024 est arrêté à l'unanimité.

- Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente chemin des Ceps et rue des Terres Dessus.

- Vente des deux terrains à bâtir aux Frébouches

Deux terrains constructibles et viabilisés sont en vente depuis quelques temps chemin du Plat. Suite à divers compromis qui n'ont pas aboutis, les deux terrains restent actuellement toujours en vente. Des réflexions sont engagées sur la nécessité de revoir éventuellement le prix de vente, d'envisager de confier la vente de ces lots à une agence immobilière ou encore de diffuser plus largement l'annonce (actuellement visible uniquement sur le panneau lumineux de la commune) par un site de petites annonces comme « Leboncoin ». Le Conseil Municipal décide de diffuser une annonce sur le site « Leboncoin » et d'envisager d'autres mesures d'ici 3 semaines. Ce point sera évoqué lors du prochain Conseil Municipal.

- **Demande de subvention au Département du Rhône pour la création d'une place publique**

Afin de financer le projet de création d'une place de village dans les meilleures conditions, le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projet 2024.

- **Subvention Fonds « Chêne » concernant la rénovation énergétique du groupe scolaire**

Le Fonds « Chêne », coordonné par la Communauté de Communes, accompagne les collectivités dans leur projet de travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti. Cette aide portera notamment sur les études de maîtrise d'œuvre concernées par cette rénovation énergétique, sur la base de 40€/m². Le Conseil Municipal accepte de participer à l'appel à projets Chêne et de signer la convention de partenariat.

- **Présentation des devis concernant la mise en lumière de l'église et du monument aux morts**

Dans le cadre du remplacement de l'éclairage de l'église et du monument aux morts par du LED, des essais de mise en lumière ont été réalisés le 13 février 2024 avec le SYDER. Une présentation des caractéristiques du projet et du montage financier a été réalisée lors de la séance. Le Conseil Municipal décide de poursuivre cette étude auprès du SYDER et accepte le montage financier proposé, notamment sur une participation communale annuelle de 2 140 € sur 15 ans.

- **Attribution du fonds de concours de la CCSB relatif à la rénovation énergétique du groupe scolaire**

La CCSB souhaite apporter un soutien aux communes rurales dans leur développement à travers la mise en place d'un dispositif d'attribution de fonds de concours. C'est pourquoi le Conseil Municipal décide de solliciter un fonds de concours à la CCSB d'un montant de 75 910 € dans le cadre du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire.

- **RIFSEEP**

Comme évoqué en séance du 18 décembre dernier, le Conseil Municipal a sollicité l'avis du CST du Centre de Gestion du Rhône afin de permettre la modification des critères d'attribution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Suite à l'avis rendu le 12 février 2024, le Conseil Municipal décide d'approuver les nouvelles modalités d'attribution du RIFSEEP, applicable à compter du 1^{er} mars 2024.

- **PLUi-h : Validation du PADD**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce dernier est la clé de voûte du PLUi-h. La règle de l'urbanisme de ce dernier devra être élaborée en cohérence avec les orientations du PADD. Le Conseil Municipal approuve le PADD en l'état.

- **Compte-rendu des commissions :**

Commission « Voirie »

- Budget « Voirie » 2024 : dans le cadre du projet de création d'un parking dans le lotissement « Les Terres Dessus » et pour la reprise de voirie pour le chemin du Pré Pragnot, l'estimation financière a été réévaluée à la baisse par la Communauté de Communes (environ 1200 € de moins).

Concernant les marquages au sol, les stops et les passages piétons seront traités en priorité.

- Paris- Nice : A l'occasion du passage du Paris-Nice ce mercredi 6 mars 2024, la rue des Terres Dessus, la route des Pasquiers et la route de Corcelles seront fermées à la circulation à partir de 13h15. Le passage des coureurs est prévu aux environs de 14h45. Les routes devront être réouvertes aux environs de 16h00.
- L'élagage des arbres de la commune va être réalisé par la société Green Style le 12 mars 2024. Le broyat sera récupéré afin d'être utilisé pour le compostage partagé. Le site de compostage fonctionne bien malgré la présence de quelques déchets non autorisés. Les bacs de compostage sont bientôt pleins et ceux de maturation également.
- Le nettoyage de printemps aura lieu le 16 mars 2024 avec la présence d'une dizaine de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Le conseil d'école aura lieu le mardi 5 mars 2024.
- Le frigo du restaurant scolaire est en panne. Un devis pour la réparation du compresseur est en cours.
- La nouvelle structure des jeux pour les enfants, située place des Pasquiers, sera installée le 20 mars 2024. Les 5 nouveaux bancs seront également installés.
- Ciné plein air : le film retenu pour le cinéma plein air du 20 juillet 2024 est « L'histoire sans fin ».

Commission « Randonnées »

- Une demande de balisage a été faite afin d'installer un jalon pour le circuit du GRP Vignobles Beaujolais

CCSB : Commission « Développement économique »

- Le « réseau initiative beaujolais » a été présenté lors de la dernière commission, proposant un accompagnement à la création d'entreprise, notamment par des parrainages et par le montage, l'instruction de prêts à taux 0 et/ou prêts d'honneur.

Commission « Bâtiments »

- Des travaux d'étanchéité ont été réalisés sur le toit de Capella. Une étude a également été faite pour le toit de l'Escapade mais les travaux envisagés ne semblent pas réalisables.
- Eglise : une réunion a eu lieu pour solutionner les problèmes de bruits liés au système de chauffage (brûleur et aspiration bruyants). Une demande de devis va être faite auprès d'un tôlier afin de solutionner ce problème.
- Remerciement de la part de la classe en 4 pour l'installation de la pergola à l'Escapade.
- Rénovation énergétique du groupe scolaire :
 - o Une première réunion a eu lieu, plusieurs remarques ont été faites par les employés communaux et par les instituteurs.

- Souhait de prioriser les travaux d'isolation phonique de la cantine, pour une réalisation si possible cet été
 - Etude structure du bâtiment de l'école maternelle : une nouvelle visite a été faite relevant que les fissures constatées ne semblent pas être liées à la structure. Des témoins vont être installés pour vérifier ces éléments.
- Projet « Centralité » : les consultations des entreprises pour les 17 lots ont été lancées. La date limite de remise des offres est fixée au 25 mars 2024.

▪ **Questions diverses**

Le curage du bassin n°2 de la lagune aura lieu entre juin et juillet 2024.

La phase test pour le ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours est reportée à octobre, compte tenu de la nécessité de réorganiser l'ensemble des collectes des 35 communes concernées.

PV arrêté le 25 mars 2024,

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

